



LORIS TERRETTAZ ET MICKAËL TERRIEN, IDHEAP

## Sport-étude

## La naturalisation, bénéfique pour les équipes?

Premier pays éliminé de «sa» Coupe du monde, le Qatar n'a pas reproduit l'exploit de son équipe de handball, finaliste en février 2015 du Championnat du monde organisé à Doha. Le Qatar évoluait alors avec 100% de joueurs nés hors de son territoire. Sept ans plus tard, 38% «seulement» de la sélection qatarie est cette fois naturalisée, mais le taux de naturalisation largement inférieur en football ne s'explique pas par les mécanismes de régulation mis en place par les fédérations internationales. Les sélections nationales sont confrontées au principe de nationalité sportive déterminant si un joueur sera éligible pour les représenter. En handball et en football, elle est basée sur la nationalité légale. Une régulation plutôt stricte par rapport au rugby où la nationalité légale n'est

pas requise pour représenter un pays lors de compétitions internationales et où un joueur peut représenter une sélection en étant seulement résident du pays en question lors des soixante mois consécutifs précédant sa première sélection ou une période cumulée de dix ans. Ces différences se reflètent dans les taux de naturalisations moyens observés lors des trois dernières Coupes du monde des différents sports: 8% pour le handball, 11% pour le football et 20% pour le rugby. A noter que conformément à la littérature sur le sujet, tout joueur né hors du sol du pays qu'il représente est considéré comme naturalisé.

En football, l'analyse de ces compétitions indique d'importantes variations entre continents en termes de naturalisation. L'Afrique compte en moyenne le plus de joueurs naturalisés (27%), loin devant l'Europe (11%), l'Asie (5%), l'Amérique du Nord (5%) et l'Amérique du Sud (4%). Une tendance bien illustrée par le groupe de la Suisse au Qatar. Trois joueurs de la Nati sont nés hors de son territoire (Xherdan Shaqiri, Breel Embolo, Philipp Köhn), soit 12% de son effectif, la Serbie en compte quatre (18%), le Cameroun neuf (35%) tandis que le Brésil n'en compte aucun.

Plusieurs facteurs permettent de comprendre ces différences entre pays. Un premier élément est leur niveau de développement économique (PIB). Les pays africains tels que le Maroc (74% de joueurs nés hors du territoire national en 2018 et 54% en 2022) ou encore l'Algérie (74% en 2010 et 70% en 2014) représentent parfaitement ce constat avec leur PIB six à dix fois moins élevé que le PIB moyen des autres pays qualifiés. La majorité des joueurs naturalisés dans ces sélections

sont nés et ont été formés en Europe, avant de changer de nationalité sportive pour représenter le pays de leurs (grands-)parents. La taille du pays est un deuxième facteur explicatif identifié. En Europe, les naturalisations servent à remédier à un réservoir de joueurs réduit puisque les aspects démographiques sont corrélés négativement avec le nombre de joueurs sélectionnés nés en dehors du territoire. La Suisse (22% en 2010, 26% en 2014 et 35% en 2018) y a beaucoup puisé.

Le fait que l'équipe de Suisse conserve sensiblement le même niveau avec un taux de joueurs naturalisés tombé à 12% en 2022 illustre l'absence de corrélation entre naturalisations et performances. Les exemples du Qatar en handball ou celui de la Croatie en 2018 (17% de l'effectif naturalisé, dont Rakitic né en Argovie) induisent un biais de représentativité et font penser que ce taux a un effet sur les résultats sportifs mais différents tests statistiques ont été menés et montrent l'absence de lien entre taux de naturalisation et performance sportive lors d'une Coupe du monde en football, handball ou rugby. Les régulations mises en place par les fédérations internationales laissent imaginer la future création d'un «marché du muscle» où la nationalité des athlètes pourrait être négociée. Le joueur de NBA Joel Embiid, Camerounais de naissance, mais naturalisé français puis américain et réfléchissant au maillot qu'il représentera lors des prochains Jeux olympiques illustre cette perspective... faisant écho au passé. Dans la Grèce antique, il n'était pas rare de voir les champions changer de ville d'appartenance entre deux éditions des Jeux olympiques. ■